



Conseil économique et social

Distr. générale
21 juillet 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations

Dix-septième réunion

Genève, 30 septembre-2 octobre 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

Ordre du jour provisoire annoté

La réunion se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le mercredi 30 septembre 2015, à 9 h 30, salle V.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du bureau.
2. Méthodes efficaces de recensement en période de contraintes financières croissantes.
3. Innovations prévues pour le cycle de recensements de 2020 et résultats des tests.
4. Expérience des utilisateurs de recensements (Qui sont-ils? De quoi ont-ils besoin? Comment y sont-ils associés?).
5. Statistiques par mailles : perspectives et difficultés.
6. Difficultés escomptées avec l'application des nouvelles Recommandations de la CSE (particulièrement de la part des pays utilisant des registres ou des enquêtes) et résultats des travaux engagés pour y faire face.
7. Travaux futurs.
8. *Questions diverses.*

II. Annotations

La réunion est organisée conjointement avec Eurostat conformément au programme statistique de la CEE pour 2015, approuvé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) et le Comité exécutif de la CEE.



1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

En coopération avec Eurostat, la CEE organise des réunions périodiques du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations. Ces réunions ont principalement pour but de faciliter l'échange d'expériences entre pays, de développer les connaissances sur divers aspects de la planification et du déroulement des recensements de la population et des habitations et d'élaborer en commun les recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des logements. Les pays sont ainsi mieux à même de préparer et de réaliser de tels recensements et de produire des données comparables au niveau international. L'ordre du jour provisoire proposé sera soumis aux participants pour adoption lors de la réunion.

2. Méthodes efficaces de recensement en période de contraintes financières croissantes

Dans la plupart des pays, du fait également de la crise financière internationale qui se prolonge, les services nationaux de statistique et les organismes de recensement sont confrontés à des contraintes financières croissantes, à l'instar d'autres administrations. En conséquence, les recensements de la population et des habitations, tout comme les autres enquêtes, doivent souvent être menés avec un budget limité et, dans certains cas, subir des coupes budgétaires significatives par rapport aux recensements antérieurs. Dans certains pays, le budget des recensements n'est approuvé qu'à un stade relativement tardif des préparatifs s'y rapportant. Dans de tels cas, il faut prévoir des plans d'urgence pour faire face à la possibilité que les allocations budgétaires soient en fait inférieures à ce qui était initialement prévu dans le budget.

Cela étant, lorsque les recensements comprennent une collecte partielle ou complète de données sur le terrain, la situation est souvent compliquée par la difficulté croissante de dénombrer des groupes spécifiques de population, la réticence grandissante des habitants à prendre part à l'entreprise et, dans certains pays, le caractère facultatif de la participation aux recensements. Pour remédier à ces difficultés, les responsables de la planification doivent prendre des mesures spécifiques pouvant entraîner des frais additionnels.

Dans ces circonstances, la plupart des pays ont pris ou envisagent de prendre des initiatives pour réduire les coûts des recensements. Il peut s'agir entre autres d'un changement de méthode (par exemple utiliser les données contenues dans les registres pour faire baisser les coûts de collecte de données), de l'adoption d'autres méthodes de dénombrement (par exemple en utilisant le courrier électronique au lieu de mobiliser des agents recenseurs pour la distribution ou la collecte des formulaires), ou de l'adoption de techniques innovantes (réponse par Internet, opérations sans support papier, ou enregistrement des données à l'aide d'appareils portatifs lors d'opérations sur le terrain). Il peut s'agir également de stratégies de transformation, dans lesquelles les services nationaux de statistique recourent aux recensements pour transformer/partager des services (tels que la collecte de données) d'un bout à l'autre de l'organisme.

À l'occasion de cette réunion, les pays feront part de leurs expériences respectives concernant les approches et les stratégies mises en place dans le but de réduire le budget des recensements ou d'en limiter l'accroissement. Les aspects techniques liés aux solutions faisant appel à différentes méthodes ou technologies feront l'objet du point 3 ci-dessous.

3. Innovations prévues pour le cycle de recensements de 2020 et résultats des tests

Les informations relatives aux pratiques nationales mises en place lors du cycle de recensements de 2010 montrent clairement qu'un nombre significatif de pays de la CEE, surtout en Europe occidentale, ont adopté d'autres types de méthodes, souvent pour la première fois, et dans la plupart des cas en s'appuyant sur les données contenues dans des registres. Des techniques de recensement innovantes, comme celles qui font appel à l'Internet, ont été appliquées dans un certain nombre de pays et sont devenues, pour certains d'entre eux, la principale méthode de dénombrement. On peut s'attendre que cette tendance se maintiendra à l'occasion du cycle de recensements de 2020, un nombre encore plus élevé de pays étant susceptibles de procéder à un recensement sur la base des registres ou à un recensement mixte, proposant la transmission des réponses par l'Internet ou mettant en œuvre d'autres méthodes ou technologies innovantes.

À l'occasion de cette réunion, les pays débattront de leurs plans respectifs pour le cycle de recensements de 2020 en prêtant une attention particulière aux méthodes autres de recensement et de dénombrement et aux technologies innovantes. Les résultats des tests seront présentés lorsqu'ils seront disponibles, afin que les expériences faites isolément par les différents pays puissent être évaluées, débattues, et si possible comparées avec celles d'autres pays.

4. Expérience des utilisateurs de recensements (Qui sont-ils? De quoi ont-ils besoin? Comment y sont-ils associés?)

Une dimension importante de la qualité des statistiques est la pertinence des informations qu'elles contiennent, que l'on définit par la mesure dans laquelle elles répondent aux besoins des utilisateurs. L'un des défis à relever lors d'un recensement consiste à tenter de satisfaire autant que possible les exigences des utilisateurs, tout en tenant compte des moyens limités disponibles et autres contraintes. Il importe donc tout particulièrement que les responsables de la planification des recensements sachent qui en seront les utilisateurs, communiquent avec ceux-ci afin de comprendre leurs besoins, et prennent part aux différents stades du processus de recensement, de l'élaboration du contenu jusqu'à la phase de diffusion.

Lors de cette réunion, les pays échangeront leurs expériences avec les utilisateurs des recensements, et présenteront les bonnes pratiques susceptibles d'être suivies par d'autres pays. À titre d'exemple, le fait de connaître les avantages que les utilisateurs ont pu tirer du recensement et la quantification de leur valeur financière pourraient être mis à profit pour en étayer l'argumentation économique, surtout dans le contexte de budgets restreints.

À cette fin, différentes catégories d'utilisateurs seront considérées, avec leurs besoins propres dans toute la mesure du possible, y compris les utilisateurs de données de recensement au sein des services nationaux de statistique (par exemple ceux qui produisent des estimations et des projections démographiques).

5. Statistiques par mailles : perspectives et difficultés

L'un des nouveaux thèmes introduits pour la première fois dans le cadre des Recommandations de la CSE pour le cycle de recensements de 2020 est celui des *mailles de population*, où les mailles sont des carrés dont le côté mesure un kilomètre. Bien qu'il s'agisse d'une caractéristique subsidiaire dérivée, les pays sont instamment

priés d'envisager l'adoption de données recueillies à l'échelle d'une maille (pour les pays de l'UE, on considère que les statistiques recueillies par mailles sont prioritaires pour le développement des statistiques sociales). Certains pays ont d'ores et déjà accumulé les expériences dans la production de statistiques par mailles comme résultat de leurs recensements, alors que d'autres n'ont encore qu'une expérience limitée en la matière. Cette réunion offrira la possibilité de procéder à un échange d'expériences, de présenter les résultats et de débattre des opportunités et des défis existants en la matière.

6. Difficultés escomptées avec l'application des nouvelles Recommandations de la CSE (particulièrement de la part des pays utilisant des registres ou des enquêtes) et résultats des travaux engagés pour y faire face

Les nouvelles Recommandations de la CSE pour le cycle de recensements de 2020 devraient être adoptées par la Conférence en juin 2015. À l'occasion de cette réunion, les pays débattront des différents problèmes qu'ils anticipent en liaison avec la planification et la réalisation du prochain recensement selon ces nouvelles recommandations. Il faut s'attendre à voir surgir un certain nombre de problèmes, en particulier dans les pays ayant l'intention d'utiliser des données provenant des registres ou des enquêtes réalisées par sondage, même si les nouvelles Recommandations ont été rédigées en tenant compte de la variabilité croissante des méthodes de recensement et des sources de données utilisées par les pays. D'autres problèmes susceptibles d'alimenter les débats à cette réunion pourraient concerner les changements spécifiques apportés aux Recommandations en ce qui concerne les définitions, les classements ou le statut (essentiel ou subsidiaire) de thèmes de recensement choisis.

7. Travaux futurs

Les travaux à prévoir pour faire appliquer les Recommandations de la Conférence des statisticiens européens en vue du cycle de recensements de 2020 seront présentés et examinés pendant la réunion.

8. Questions diverses

Au cours de cette partie de la réunion, les experts pourront examiner des questions supplémentaires relatives aux recensements, proposées par le secrétariat ou les participants.
